

La Franche-Comté fut parmi les premières à créer un fonds d'aide et à soutenir le long métrage avec une politique avant tout culturelle. Le fonds s'est ouvert aux téléfilms en 2004.

Quelle est la ligne du fonds franc-comtois ?

Sur le long métrage, nous intervenons sur des films français de qualité, comme *Monsieur Batignole* et des films d'auteur comme *Frères*, de Xavier de Choudens, ou *Folle Embellie*, de Dominique Cabrera. Pour le télé-

film, nous sommes sur une ligne grand public, mais nous restons attentifs à la qualité des scénarios. En matière de documentaires, nous pouvons aider aussi bien les gens extérieurs à la Franche-Comté qui s'intéressent à une réalité franc-comtoise que les auteurs et producteurs de notre région qui

portent un regard sur le monde. Enfin, sur le court métrage, nous aidons ceux dont on trouve la proposition artistique intéressante, sachant qu'ils doivent désormais ne pas excéder 26', afin d'éviter le format de moyen métrage qui pose d'énormes problèmes de production et de diffusion. Autre nou-

veau: le tournage du court métrage doit avoir lieu à 100% dans la région pour éviter les chasseurs de prime qui viennent tourner une seule journée en Franche-Comté. Cette plus grande sélectivité est aussi une façon de nous inscrire dans l'évolution actuelle de remise en conformité au droit du travail du monde du court métrage.

Focus "Toussaint-Louverture..." de Laurent Lutaud et Georges Nivoix

C'est un fait méconnu: Toussaint-Louverture est mort en Franche-Comté, au fort de Joux exactement, là où Napoléon Bonaparte l'a fait déporter en 1803. Georges Nivoix, responsable audiovisuel du Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Franche-Comté, a l'idée pour le bicentenaire de sa mort de partir de cette forteresse jurassienne pour raconter "la première abolition de l'esclavage, l'indépendance d'Haïti et aussi une certaine amnésie française".

Georges Nivoix sollicite la région en amont – ce qu'il ne fait que sur les projets ambitieux "car la commission est très rigoureuse" – et obtient une aide à l'écriture (3 500 €). Celle-ci lui permet de payer son coauteur Laurent Lutaud, réalisateur du film. *Toussaint-Louverture, Haïti et la France* bénéficie ensuite d'une aide à la production (10 000 € sur un budget global de 150 000 €) qui complète l'apport en coproduction



de France 3 Bourgogne Franche-Comté et la subvention du ministère des Affaires étrangères.

Pour la région, ce documentaire est emblématique de la politique cinéma dans le sens où il s'agit d'un regard franc-comtois sur le monde (le tournage a eu lieu pour l'essentiel en Haïti). La région a d'ailleurs organisé une avant-première du film en juin 2004 dans la plus grande salle (500 places) du tout nouveau complexe de Besançon, Marché-Beaux Arts, en présence de Christiane Taubira et d'un historien d'Haïti. "Si le cinéma n'avait pas dû fermer, la discussion se serait prolongée toute la nuit", se souvient Georges Nivoix.

Reste maintenant à atteindre le plus large public, dans le circuit de l'Education nationale mais aussi à la télévision: après France 3 Bourgogne, TV5 et Histoire, le producteur espère susciter l'intérêt d'une chaîne nationale hertzienne.